

*Dommages et intérêts, frais de défense, perte d'image et de clients... La mise en cause de la responsabilité civile de votre entreprise peut s'avérer très **couteuse**... Plus qu'une couverture d'assurance, l'offre Galileo Courtage a été conçue pour **sécuriser votre bilan**, protéger vos liens commerciaux et permettre un développement serein de vos activités, **en France comme à l'international**.*

VOS ACTIVITES

INFORMATIQUE & TECHNOLOGIE

MEDIA & COMMUNICATION

CONSEILS & FORMATION

NOS PARTENAIRES

beazley



NOS SOLUTIONS

De la prévention de votre risque RC à la prise en charge des conséquences financières du sinistre...



UN CONSEIL JURIDIQUE SPECIALISE STARTUPS

En partenariat avec le cabinet L2M, Galileo Courtage a négocié pour vous une **assistance juridique** comprenant : la mise à disposition de **documents contractuels/best practices**, un **entretien d'une heure** avec un avocat spécialisé dans le droit des startups.



UN CONTRAT D'ASSURANCE ETENDU

En partenariat avec Beazley, Galileo Courtage a négocié pour vous un **contrat d'assurance étendu en termes de garanties et limité en termes d'exclusions**, garantissant aussi bien la **RC Exploitation** que la **RC Employeur** ou la **RC Professionnelle** de votre entreprise, en cas d'erreur, omission, négligence...



L'exploitation de l'entreprise



Les obligations contractuelles



Les obligations Employeur

VOS GARANTIES ET SERVICES

Outre la prise en charge des **frais de défense** et des **dommages & intérêts** auxquels votre entreprise pourrait être condamnée :

- **Assistance et conséquences financières** d'une transaction amiable,
- **Défaut de performance** du produit, service, logiciel..., conséquences financières liées à un **retard de livraison** de vos prestations,
- **Atteintes aux biens** et aux **médias** qui vous ont été confiés,
- **Dommages** résultant d'une atteinte logique,
- **Atteinte à la réputation** et à l'image,
- **Factures impayées**....




**LA RESPONSABILITE CIVILE
PROFESSIONNELLE N'EST PAS
TOUJOURS OBLIGATOIRE
MAIS FORTEMENT
RECOMMANDEE.**





NOS AVANTAGES


Un conseil et une assistance juridique en prévention de la mise en cause de votre RC Pro.
Des garanties d'assurance et services adaptés aux spécificités des startups.
Des tarifs compétitifs et benchmarkés.
Une présence à l'international dans plus de **160 pays** via notre réseau de courtier GLOBEX.
Une souscription rapide via un bulletin d'adhésion simplifié.
Un service après-vente 5j/7j auprès de collaborateurs dédiés et disponibles via leur téléphone portable.


EXEMPLES DE SINISTRE

- 

À la suite d'un retard de livraison d'un site internet e-commerce, le client demande une compensation financière pour les recettes qu'il n'a pas réalisées pendant cette période – *Garantie RC Professionnelle*
- 

L'assuré, agence de communication digitale, est assignée par un tiers suite à la publication d'une photographie prise par ledit tiers – *Garantie Média*
- 

Un client en rendez-vous dans les locaux d'une startup, chute et se blesse. Il met en cause l'entreprise pour obtenir réparation de ses dommages corporels – *Garantie RC Exploitation*
- 

Lors d'une restauration de données, réalisée au titre d'un contrat d'infogérance, l'assuré détruit les données du tiers. Le tiers sollicite la réparation de son préjudice – *Garantie RC Professionnelle*
- 

Un salarié se blesse gravement pendant l'exercice de ses fonctions. Le tribunal de la sécurité sociale reconnaît la faute inexcusable de l'employeur, qui n'a pas respecté les mesures de sécurité adéquates. Recours de la CPAM – *Garantie Faute inexcusable*

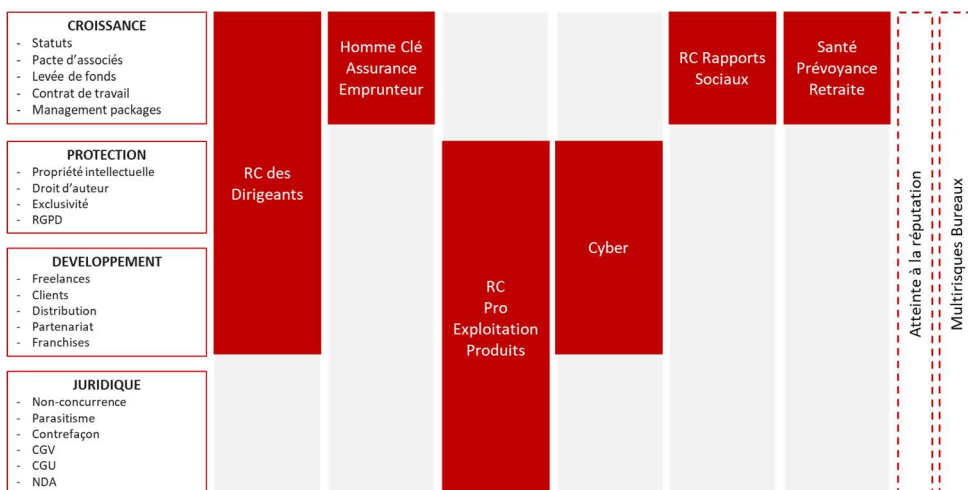
CRITERES D'ELIGIBILITE

L'assuré déclare :

- Ne pas exercer son activité à plus de 5 mètres de hauteur ou sur une plateforme offshore.
- Ne pas exercer son activité en lien avec de l'amiante ou des matériaux contenant de l'amiante ou toute autre substance dangereuse.
- Ne pas vendre ni distribuer de produits fabriqués, conçus ou transformés par lui.
- Ne pas avoir connaissance de sinistre mettant en cause sa responsabilité au cours des 3 dernières années

Pour toutes questions, appelez-nous au 07.83.05.56.40 !

Galiléo Courtage accompagne les startups sur l'ensemble de leurs **risques & enjeux** En France comme à l'international.



- Un courtier expert, flexible et de proximité au service des Startups.
- Des partenaires assureurs de **confiance** : compétitivité des offres de garantie et tarifaires.
- Des partenaires **préventeurs** : Avocats & Acteur Cyber sécurité web.

contact@galileo-courtage.fr
www.galileo-courtage.fr



GALILEO COURTAGE, LE CABINET DE VOS AMBITIONS !